

**PROCÈS-VERBAL DE LA 221<sup>E</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE VENDREDI 16 FÉVRIER 2018 À 18 H À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)**

---

**Présences :** Geneviève Béland, Céline J. Dallaire, Ginette Vézina, Lyne Gagnon, Nicole Garceau, Johanne Perreault, Caroline Trudel, Nancy Hardy, Cédric Corbeil, Claude Lacasse et Mathieu Larochelle

**En observation :** Josée-Ann Bettey, Émilie Canuel et Madeleine Perron

**Absences :** Jessica Gaudette, Guillaume Trottier et Mathieu Gnocchini

---

## 1. DÉCISIONS

### D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-828** *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

### D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 17 novembre 2017

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-829** *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 17 novembre 2017 tel quel.*

### D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 1<sup>er</sup> février avec une projection des résultats au 31 mars 2018. Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Claude Lacasse et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-830** *D'adopter les états financiers au 1<sup>er</sup> février 2018 tels quels.*

#### D-4 Membre honorifique 2018

Les membres de l'exécutif se sont réunis avant la tenue de la réunion du conseil d'administration. Après échange et discussion pour définir le lauréat à titre de membre honorifique 2018, ils proposent la candidature de Carmelle Adam considérant

- ▣ la qualité de son expertise pour divers projets dont ceux pour la Corporation Augustin-Chénier de Ville-Marie, le Centre d'exposition de Val-d'Or, l'exposition extérieure de la Ville de Malartic, et les projets de partenariat avec la Cité de l'Or, et les Autochtones;
- ▣ Son implication au sein des conseil d'administration de l'ACEAT, de la SMQ et du CCAT;
- ▣ Ses implications au sein du Salon du livre.

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu

**C.A.2018-831** *De nommer Carmelle Adam comme membre honorifique du CCAT pour l'année 2018.*

Émilie Canuel fait un suivi pour les autres catégories de prix. Elle informe les administrateurs qu'une invitation a été transmise aux chambres de commerce de la région et aux artisans du milieu culturel pour qu'ils identifient une entreprise à vocation non culturelle de moins de 20 employés qui s'est particulièrement démarquée par son implication auprès du milieu culturel. Elle acheminera la liste de ces entreprises aux administrateurs du CCAT pour chacun des territoires concernés. Une entreprise devra être sélectionnée dans chaque MRC. Émilie Canuel transmettra aux entreprises sélectionnées une invitation à soumettre un dossier. Le lauréat du prix partenaire sera choisi parmi les entreprises qui auront déposé leur candidature.

Nicole Garceau et Caroline Trudel se disent intéressées à soutenir Émilie Canuel dans l'organisation de cette journée.

## 2. CONSULTATION

### C-1 Financement du milieu culturel

CALQ :

- ▣ Globalement, en 2017-2018, les organismes financés au fonctionnement ont réussi à regagner 82 750 \$ de plus que ce qui leur avait été annoncé. Toutefois, il y a toujours un écart de 85 700 \$ de moins qu'en 2016-2017.
- ▣ Si nous n'obtenons aucun gain, l'écart entre 2016-2017 et 2018-2019 sera de 203 490 \$.
- ▣ Avec le Comité de travail (table de discussion avec le CALQ), 2 rencontres ont eu lieu qui ont permis au CALQ de comprendre que l'Abitibi-Témiscamingue non seulement est une région éloignée, mais une région isolée (pas de ville étape avant de venir chez nous comme au Saguenay ou au Bas-St-Laurent). Autre particularité que le CALQ a saisie, plusieurs organismes culturels relèvent d'une administration municipale.
- ▣ D'autre part, le CALQ a mis en place un comité national pour discuter de la diffusion de spectacles au Québec. Amélie Cordeau et Stéphanie Poitras ont été invitées à siéger à ce comité dont les membres sont rémunérés (plus leurs frais).

**Prochaine étape : si la Ministre vient dans la région, le comité de suivi veut la rencontrer.**

BAnQ :

- Les règles du jeu changent pour le financement des Sociétés d'histoire (SH) par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Toutes doivent déposer un dossier pour obtenir leur agrément.
- Actuellement, au Québec, 37 SH obtiennent un financement au fonctionnement. BAnQ veut ramener ce nombre à 25. En Abitibi-Témiscamingue, 2 SH sont financées au fonctionnement alors que certaines régions n'en ont aucune.

**Sujet qui a été abordé lors de la rencontre avec le ministre régional. Dossier à suivre.**

CRC :

- Le CCAT à l'instar de tous les CRC, a subi une coupure de 15 % en 2016, alors que le financement est passé de 217 206 \$ à 182 076 \$.
- Le Réseau des CRC fait des pressions pour que nous obtenions une hausse de 94 000 \$ par CRC soit 1,6 million de dollars pour l'ensemble du Québec.
- Lettre envoyée à tous les ministres libéraux sur le sujet.

**Sujet qui a été abordé lors de la rencontre avec le ministre régional. Dossier à suivre**

COALLITION AU CŒUR DU QUÉBEC

- Comité national auquel toutes les associations et les CRC siègent.
- Une étude pour documenter les revendications du milieu culturel pour le prochain budget provincial a été commandée.
- Conclusion :

Le fait francophone est fragilisé par notre positionnement géographique et sera accéléré par la vague numérique, d'où l'importance d'investir en culture pour affirmer la place du Québec. Pour renforcer l'innovation, l'économie dite intelligente passe par la créativité. Les revendications sont les suivantes :

1. Hausser le budget à 2 % des dépenses du Québec d'ici 3 ans.
2. Mieux valoriser la créativité comme ce qui se fait pour la recherche et le développement.
3. Ajouter des mesures incitatives pour la philanthropie.
4. Encourager le privé à appuyer davantage le milieu culturel.
5. Encourager l'entrepreneuriat en implantant des incubateurs culturels dans toutes les régions du Québec

**Sujet qui a été abordé lors de la rencontre avec le ministre régional S'il y a demandes d'entrevues sur les attentes concernant le budget, nous ferons valoir ces revendications.**

## **C-2 Suivis du plan d'action 2017-2018 et planification 2018-2021**

Dans l'ensemble, nous avons réalisé presque toutes les actions prévues au plan d'action. Une analyse des données nous permet de constater que nous nous maintenons, sans plus. Ce qui a grandement écopé depuis les 3 dernières années (coupures budgétaires), ce sont les activités de concertation. Nous n'en tenons presque plus. Inévitablement, cela génère moins de projets.

Révision de la mission, de la vision et des orientations : le comité n'a pu se rencontrer. Madeleine Perron suggère qu'une ressource soit embauchée pour la réalisation de cette démarche.

Sur la proposition de Céline J. Dallaire dument appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-832** de réserver un budget de 5 000 \$ pour la réalisation de l'exercice de mission, *vision et orientations du CCAT*.

Sur la proposition de Céline J. Dallaire dument appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-833** de *mandater* Madeleine Perron pour déposer une demande de financement au fonctionnement au ministère de la Culture et des Communications pour 2018-2021.

Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-834** de *mandater* Ginette Vézina pour la signature du protocole d'entente pour *le soutien au fonctionnement des activités du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue 2018-2021* par le ministère de la Culture et des Communications.

## **DOSSIER CULTURAT**

Actuellement, l'ATRAT revoit sa stratégie concernant CULTURAT pour les prochaines années. Quelques questions ont été posées au sujet des chantiers à activer. Dernièrement, Geneviève Aubry nous a remis la stratégie de développement 2018-2023 pour le projet Culturat. Certaines des orientations sont similaires à celles du CCAT. De plus, l'ATRAT envisage de modifier le site Web. Madeleine Perron signifie qu'elle vit un malaise puisque le CCAT n'a jamais consulté et n'a eu droit à aucune présentation concernant les modifications que l'ATRAT désire apporter.

Les opinions des membres du conseil d'administration sont partagées sur le sujet. Certains considèrent qu'il est important de développer une synergie avec l'ATRAT pour la démarche de Culturat qui a beaucoup servi le milieu culturel. Pour d'autres, l'ATRAT ne tient pas assez compte du CCAT et n'est pas à l'écoute des revendications du milieu culturel.

Il est convenu d'acheminer une lettre au président de l'ATRAT pour demander une présentation du plan de développement et des modifications qu'elle désire apporter au site culturat.org. La lettre devra être approuvée par les membres du conseil d'administration avant d'être envoyée à l'ATRAT.

## **C-4 Journal L'Indice bohémien**

Une lettre a été acheminée au président de L'Indice bohémien pour demander des explications concernant l'abolition du poste d'observateur sur le conseil d'administration du journal. Marie-France Beaudry, qui occupera les fonctions de présidente de l'Indice bohémien, a tenté de joindre Ginette Vézina. D'ici peu, une lettre officielle nous sera transmise. À suivre.

## 1. INFORMATIONS

### I-1 Points d'information :

- ▣ **Nord-du-Québec** : La Table de main-d'œuvre formée de représentants de l'ARBJ, d'Emploi-Québec et du MCC a été très impressionnée des résultats obtenus jusqu'ici. Avec le budget disponible, des formations se tiendront jusqu'en juin 2018 (trop difficile de faire des formations en hiver).
- ▣ **Projet 3 régions** : Nous avons un accord de principe pour un montant de 75 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications. Nous devrions obtenir une réponse en mars de la subvention de 181 723 \$ demandée au Conseil des arts du Canada. Une rencontre d'information/formation sur le processus de *living lab* aura lieu le 22 février avec les partenaires auxquels se sont ajoutés les villes de Val-d'Or et de Gatineau et Tourisme Eeyou Istchee.
- ▣ **Formation continue** : Josée-Ann Bettey présente les grandes lignes de la programmation hiver-printemps 2018.
- ▣ **Projet CACTUS** : Finalement, c'est le CCAT qui a dû déposer une demande au Fonds d'aide au rayonnement régional (FARR). Sur un budget de 124 545 \$, nous demandons 75 555 \$ au FARR, 24 150 \$ à la SADC et un montant de 19 845 \$ sera financé par le CCAT, le Girat et les Cocréatives (en investissement de temps). Nous devrions obtenir une réponse en mars.
- ▣ **Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue** : Desjardins accorde une somme de 5 000 \$ pour ce projet. Nous avons fait un appel d'offres auprès du milieu culturel pour obtenir des suggestions d'activités pour les tout-petits. Onze projets ont été soumis. Malheureusement peu ont été sélectionnées par les promoteurs de projets. Pour ce qui est de la programmation de Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue, elle contient sensiblement le même nombre d'activités que l'an dernier. Une conférence de presse aura lieu à Val-d'Or en avril prochain.

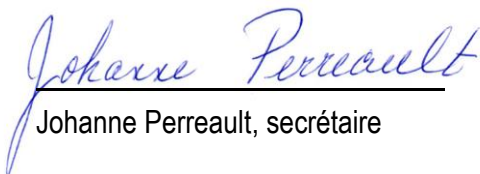
## 2. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 27 avril.

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Jessica Gaudette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2018-835** *De lever la séance à 20 h 30.*

  
Johanne Perreault, secrétaire

Le 12 mars 2018

Date